

## BAREME DES HONORAIRES STATION IMMO S.A. AU 01 JANVIER 2017

### Honoraires service transaction vente :

Tranche de prix net vendeur	Honoraires de négociation et de rédaction charge acquéreur	
0 € à 30 000 €	Minimum forfaitaire de 3 000 Euros HT soit 3 600 Euros TTC *	
30 001 € à 65 000 €	9,17 % HT	11,00 % TTC
65 001 € à 85 000 €	7,92 % HT	9,50 % TTC
85 001 € à 100 000 €	7,50 % HT	9,00 % TTC
100 001 € à 120 000 €	6,875 % HT	8,25 % TTC
120 001 € à 140 000 €	6,25 % HT	7,50 % TTC
140 001 € à 165 000 €	5,83 % HT	7,00 % TTC
165 001 € à 190 000 €	5,42 % HT	6,50 % TTC
190 001 € à 250 000 €	5,00 % HT	6,00 % TTC
250 001 € à 400 000 €	4,58 % HT	5,50 % TTC
Au delà de 400 001 €	4,17 % HT	5,00 % TTC

Les honoraires / pourcentages de frais exprimés sont à charge de l'acquéreur et sont basés sur le prix net vendeur.

### Honoraires de gestion locative :

7 % HT des sommes encaissées (hors dépôt de garantie) soit 8,40 % TTC \*.

Assurance loyers impayés et dégradations locatives : 3,33 HT soit 4 % TTC.

### Honoraires de location :

#### BIENS D'HABITATION soumis à la loi du 06/07/1989

##### **Location d'un bien en Gestion chez Station Immo S.A.**

###### Charge propriétaire :

Honoraires d'entremise et de négociation : OFFERT

Visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail + EDL = 1/2 mois de loyers et charges + TVA.

###### Charge locataire :

Visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail + EDL = 1/2 mois de loyers et charges + TVA.

##### **Location simple ou exclusive d'un bien non détenu en Gestion chez Station Immo S.A. :**

###### Charge propriétaire :

Honoraires d'entremise et de négociation : OFFERT

Visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail + EDL = 1 mois de loyers et charges + TVA.

###### Charge locataire :

Visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail + EDL = 1 mois de loyers et charges + TVA.

Le tout à égalité entre bailleur et locataire, dans la limite des plafonds de la loi alur qui sont au maximum de:

Honoraires de visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail = 8 € TTC / m<sup>2</sup>

Etat des lieux = 3 € TTC / m<sup>2</sup>

#### BIENS IMMOBILIERS NON soumis à la loi du 06/07/1989

2 mois de loyers et charges + TVA à la charge de 50% bailleur / 50 % locataire.

<b>Honoraires de syndic de copropriété :</b>
--

Nombre de lots principaux :	HT / Lot	honoraires TTC par lot *:
0 à 5 lots	250	300
5 à 10 lots	200	240
10 à 15 lots	180	216
15 à 25 lots	160	192
25 à 50 lots	140	168
Plus de 50 lots	120	144

Vacations dans le cadre de prestations exceptionnelles au taux horaire de 61,67 HT soit 74 Euros TTC

Majoration hors heures ouvrables de 33%.

*\* L'ensemble de nos tarifs ici présentés prennent en compte le taux de TVA de 20 % en vigueur à la date du 01/01/2017*

*Toutes évolution du taux de TVA entraînera une modification des tarifs en conséquence.*